



FICHE OPÉRATION 5A.2

RÉSEAU D'OBSERVATION DU MILIEU MARIN ET SUIVI SANITAIRE DANS UN CONTEXTE AQUACOLE

RÉSULTAT ATTENDU | 5

Les activités d'élevage durablement intégrées dans le milieu naturel et adaptées aux économies insulaires sont expérimentées et mises en œuvre à des échelles pilotes et transférées dans la région Pacifique.

ACTIVITÉ | 5A

Réduction des impacts et gestion des risques aquacoles.

OBJECTIFS

Cette opération vise à prévenir des perturbations liées aux activités aquacoles et à contribuer à la planification de l'activité. Elle propose la mise en place d'un réseau d'observation pérenne du milieu marin soumis aux activités aquacoles. Le suivi de la qualité physico-chimique et biologique des eaux marines et des sédiments s'appuiera sur des guides de référence et des valeurs seuils qui pourront être générées/révisées dans le cadre de cette opération pour renseigner des indicateurs d'état et de pression.



BUDGET

438 231 € (52 294 908 XPF)

ACTION	TERRITOIRE					AVANCEMENT			
	NC	PF	WF	Ptc	Rég	ENGAGÉ	EN COURS	BIEN AVANCÉ	FINALISÉ
5A.2.1		■			■	██████████			
5A.2.2		■				██████████			
5A.2.3	■					██████████			
5A.2.4	■	■	■		■	██████████			

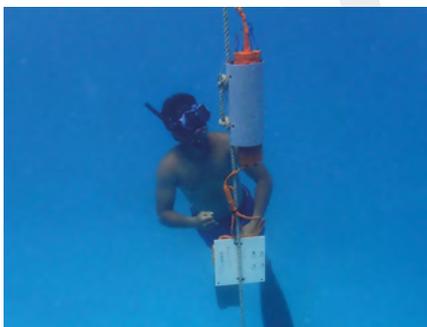


CONTEXTE

LES LAGONS DE POLYNÉSIE FRANÇAISE ET DE NOUVELLE-CALÉDONIE OFFRENT DES MILIEUX PROPICES AU DÉVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE.

Néanmoins, ces milieux semi-fermés avec des renouvellements d'eau plus ou moins rapides peuvent être perturbés par des activités aquacoles générant notamment un enrichissement en matière organique du milieu naturel. Le développement des projets aquacoles justifie la mise en place ou le renforcement de dispositifs de suivi environnementaux et de procédures d'alerte permettant de réagir précocement et avant que les dégradations observées soient irréversibles.

Ce réseau permettra également de suivre les facteurs exogènes qui peuvent avoir des effets significatifs sur l'activité aquacole (changement climatique, pollutions externes...).



Ce réseau permettra également de suivre les facteurs exogènes qui peuvent avoir des effets significatifs sur l'activité aquacole



SYNTHÈSE

La Polynésie française se positionne actuellement en pilote dans PROTEGE via les actions déjà engagées depuis 2019.

La mise en place d'un réseau d'observation du milieu marin dans un contexte de suivi de l'activité aquacole a été ébauché en 2017 par la Direction des Ressources Marines (DRM) en Polynésie française. Grâce à PROTEGE, ce réseau « RESOLAG » se voit renforcé par de nouvelles ressources humaines, techniques et financières. Le réseau de la DRM vise le double objectif d'optimiser la production des perliculteurs (ex : période de

collectage et de relevé des huîtres nacrées), et de prévenir des dégradations du milieu. In fine, il contribuera à mieux gérer l'activité perlicole. Un second contrat signé entre la CPS et un prestataire vise l'élaboration d'un guide permettant de mettre en place des suivis de la qualité du milieu marin ou produire des cahiers des charges pour la mise en place de ces suivis. Les indicateurs listés dans ce guide doivent permettre d'agir en cas d'alerte, également de prévenir des impacts, en amont d'un projet présentant des risques environnementaux. Ce guide aidera également à évaluer les suivis existants.

CHIFFRES CLÉS, INFOS MARQUANTES

 **1 GUIDE DU SUIVI DE LA QUALITÉ DU MILIEU MARIN EN PRÉPARATION**

 **6 LAGONS INSTRUMENTÉS EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

PERSPECTIVE

La DRM souhaite relancer un appel d'offres pour acquérir trois nouvelles sondes multi paramètres pour compléter le réseau et permettre un roulement du matériel. Parallèlement, face aux constats de frais d'entretien importants du réseau et d'une longévité relative des sondes multiparamétriques, deux projets scientifiques en partenariat avec la DRM sont en réflexion pour

Une opération de bancarisation des données doit permettre l'archivage sécurisé de ces données et leur analyse

améliorer le réseau au semestre prochain. Les pistes à approfondir sont le couplage des sondes avec d'autres capteurs, la réduction de l'intervalle de temps entre deux missions de maintenance, un partenariat avec l'IRD ou le CRI (unité de recherche alliant l'INSERM à l'Université de Paris) afin de respectivement remplacer les sondes par l'analyse d'image satellite intralagon ou imaginer des instruments de mesure low-cost.

Concernant le traitement et l'analyse des données, une opération de bancarisation des données doit permettre l'archivage sécurisé de ces données et leur analyse.

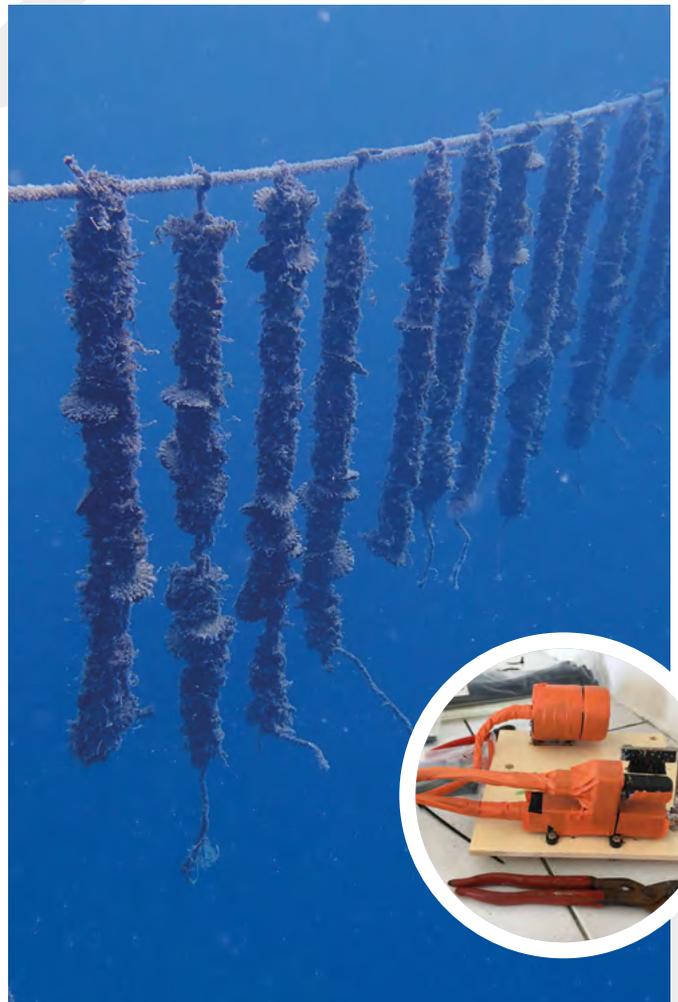
Le « Guide pour le suivi de la qualité du milieu marin sous influence aquacole et perlicole en Polynésie française » sera finalisé au cours du deuxième semestre 2021 et une présentation devant les partenaires sera organisée pour valoriser et diffuser ce travail.

AVANCEMENT DES ACTIONS

MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU D'OBSERVATION DU MILIEU MARIN DANS UN CONTEXTE DE SUIVI DE L'ACTIVITÉ AQUACOLE (PF)

ACTION 5A.2.1

 Le développement de projets aquacoles de grande envergure et la perliculture sont susceptibles d'engendrer des impacts environnementaux avec des conséquences socio-économiques qui peuvent être graves. Ces dernières années, certains lagons surexploités aux Iles Tuamotu ont vu leur fonctionnement écologique déséquilibré avec, en corollaire, la baisse de production de perles, une qualité dégradée de celles-ci, la fermeture de fermes perlicoles et même l'exode d'une partie de la population de l'atoll. Le renforcement à venir du réseau d'observation de la DRM (six îles instrumentées en août 2020) a pour objet de prévenir les perturbations liées aux activités d'élevage en lagon et, plus globalement, de surveiller l'état des milieux récifo-lagonaires. Le réseau de sondes, en difficulté sur l'année 2020, a pu bénéficier d'une importante opération de maintenance : trois sondes ont été retirées et deux sondes et des capteurs de températures ont été réinstallés sur sites. Malgré ces difficultés matérielles, la présence des agents DRM sur site permet de faire vivre ce réseau d'observation du milieu marin à travers les échanges et retours d'expérience des usagers et des réunions publiques organisées. En tout, cinq réunions publiques ont eu lieu au cours du deuxième semestre 2021. Un partenariat de confiance tissé avec les perliculteurs permet à la DRM de tester de nouveaux outils sur site, comme les collecteurs « coupelles »



ÉLABORATION D'UN GUIDE POUR LE SUIVI DE LA QUALITÉ DU MILIEU MARIN SOUMIS AUX ACTIVITÉS AQUACOLE (PF)

ACTION 5A.2.2

 Actuellement, la Polynésie française ne dispose pas d'outil de suivi et d'évaluation de la qualité des eaux lagunaires soumis aux activités aquacoles. La gestion durable de ces activités nécessite notamment de connaître les paramètres environnementaux clés et les seuils au-delà desquels, la situation est jugée anormale. Ce guide propose aux gestionnaires et usagers, notamment exploitants aquacoles et perlicoles du milieu marin, des outils méthodologiques pour anticiper et évaluer les pressions exercées sur le milieu et établir un suivi adapté.

Présenter des paramètres, des métriques et référentiels pour se prononcer sur la qualité du milieu marin

RENFORCEMENT DES SUIVIS SANITAIRES ET ENVIRONNEMENTAUX (NC)

ACTION 5A.2.3

🐟 La poursuite des expérimentations sur différents modèles aquacoles en Nouvelle-Calédonie laisse présager le développement d'aquaculture en mer dans un proche avenir. Afin de prévenir des éventuels impacts de ces activités et d'optimiser leurs productions, la Nouvelle-Calédonie souhaite renforcer les suivis sanitaires et environnementaux.

En 2021, la Nouvelle-Calédonie souhaite définir les sous-actions à mettre en œuvre, capitaliser sur l'expérience polynésienne et mettre en place dans la mesure du possible des actions régionales. Parmi les sous-actions envisagées, la contribution à la structuration et l'animation de système d'accompagnement sanitaire des nouveaux élevages aquacoles (poissons et huîtres) en lien avec le système existant pour la filière crevette.



Prévenir des éventuels impacts de l'aquaculture en mer et optimiser la production

PARTICIPATION AUX INITIATIVES LOCALES ET RÉGIONALES SUR LA BIOSÉCURITÉ (NC-PF-WF)

ACTION 5A.2.4

🐟 La biosécurité doit être une préoccupation permanente afin d'encadrer les pratiques et ce, à différents niveaux : en interne des exploitations aquacoles (y compris à des stades R&D ou démonstrateur), mais également en termes d'import/export de matériel biologique (formalisme et procédure dédiées et strictes). Au-delà des questions de santé et de biodiversité, la prise en compte des enjeux de biosécurité est aussi une question économique en permettant d'assurer la durabilité des ressources alimentaires et des filières économiques, d'accéder à de nouveaux marchés à l'export, et de développer l'image durable des activités aquacoles de la région Pacifique.



Sans qu'aucun budget ne soit affecté à cette action, il est souhaité une participation aux initiatives locales et régionales sur la biosécurité. En août 2019, la CPS a invité les pays de la région et notamment les trois PTOM français à suivre une formation « paravet » sur la gestion de la santé d'organismes aquatiques dans le Pacifique. Cette formation dont la qualité a été saluée par les participants, a porté sur la compréhension et identification des maladies, la définition de la biosécurité aquatique, l'état et intérêt de la

Une formation à la compréhension et l'identification des maladies, la définition de la biosécurité aquatique, l'état et intérêt de la biosécurité

biosécurité aquatique dans le Pacifique, le panel des espèces élevées dans le Pacifique, la typologie et identification des maladies présentes et enfin, les principaux défis à relever.

